

Rattrapages intro historique au droit

Par **Crazy student**, le **08/06/2017** à **00:31**

Bonjour à toutes, et à toutes, alors voilà les résultats du S2 sont tombées, et j'ai réussi à valider mon S2 avec 10.8(youpi), mais j'ai loupé mon S1 avec 8.5. Du coup je dois passer de 8.5 à minimum 9.2. Mais j'estime que dans mon malheur, j'ai quand même de la chance, parce que les matières que je dois rattraper sont, droit civil(9.5), intro historique au droit(4), et science politique(5). J'estime que c'est de la chance parce que vus mes notes, normalement je ne peux que mieux faire! En sachant qu'au minimum, il me faudrait 8 en histoire, 10.5 en civil et 10 en science po. En sachant que Science po c'est un QCM, et D.Civil on nous demande une fiche de jurisprudence et un cas pratique, des exercices que je maîtrise un peu mieux aujourd'hui. Mais la matière qui me fait vraiment peur c'est intro historique au droit. J'ai vraiment du mal à voir ce qu'on nous demande, ce qu'on attend de nous dans cette matière. Alors l'introduction ça va encore, si j'ai bien compris l'important c'est de situer le sujet/texte(contexte historique/juridique/social etc), mais c'est après que sa se gâte, quel objectif doit avoir le commentaire/dissertation ? Faut-il commenter mot à mot, etc. Après je pense que ma note du S1 était dû à un manque de travail, je savais très bien que je n'allais pas validé cette matière et j'y suis allé les mains dans les poches et je ne connaissais rien du sujet...

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/06/2017** à **09:10**

Bonjour

[citation] quel objectif doit avoir le commentaire/dissertation ? Faut-il commenter mot à mot [/citation]

J'ai tendance à dire que cela n'est pas très différent de ce qu'on demande de faire en droit constitutionnel.

[citation] j'y suis allé les mains dans les poches et je ne connaissais rien du sujet... [/citation]

Pas la peine de chercher plus loin [smile3].

Par **Crazy student**, le **08/06/2017** à **10:21**

Bonjour, si c'est le cas, c'est rassurant le droit constitutionnel est ma matière fétiche depuis le

début de l'année, elle me sauve toujours. Donc d'après vous je dois traiter cette matière comme si j'étais face à un sujet de d constitutionnel ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/06/2017** à **11:49**

Plus précisément, il faut appliquer la même méthodologie.
Mais surtout il faut que vous maitrisiez votre cours car c'est surtout cela qui vous a planté.
Je suis sûr qu'aux rattrapages ça ira tout seul si vous avez bien appris votre cours.

Par **Crazy student**, le **08/06/2017** à **12:05**

D'accord je vous remercie de m'avoir répondu, je vous tiendrais au courant de mes résultats, bonne journée.